

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 8h15 à 17h30
+ les semaines impaires :
le vendredi jusque 18h30 et
le samedi de 9h à 12h30

Permanence
en mairie de
Mailly-le-Camp,
tous les vendredis
de 14h à 16h30
sur RDV

Partenaire de la Maison des 1000 jours
Arcis Mailly Ramerupt



UN SERVICE ITINÉRANT



DANS LES COMMUNES D'ARCIS-SUR-AUBE,
MAILLY-LE-CAMP, RAMERUPT,
POUAN-LES-VALLÉES ET VOUÉ

mis à votre disposition
par la Communauté de communes
Arcis Mailly Ramerupt



Avec le soutien de



Relais Petite Enfance

La parenthèse

2 rue Gérard Fortier
10700 Arcis-sur-Aube

Contactez
notre animatrice :
Perrine AMÉ
pame.rpe@ccamr.fr
06.70.71.97.17

Pour les assistant(e)s maternel(le)s et futur(e)s professionnel(le)s

Tout savoir sur :

- Le métier d'assistant(e) maternel(le)
- La procédure d'agrément, la formation continue, les droits et obligations des professionnel(le)s

Le relais propose également :

- Des temps d'analyse de la pratique professionnelle en groupe
- Des réunions de sensibilisation à thèmes (cadre législatif, développement de l'enfant...)



Pour les enfants de 0 à 3 ans accueillis chez un(e) assistant(e) maternel(le)

L'animatrice organise :

- Des ateliers d'éveil et de sociabilisation pour se préparer à la collectivité sur 5 communes : Arcis-sur-Aube, Mailly-le-Camp, Ramerupt, Pouan-les-Vallées et Voué
- Des sorties, projets à thèmes, artistiques, culturels... pour découvrir le monde qui nous entoure

Pour les futurs parents et jeunes parents

Le relais est le guichet unique pour la recherche d'un mode de garde sur le territoire pour votre enfant

L'animatrice vous reçoit sur rdv pour :

- Vous informer des différents modes d'accueil existants
- Enregistrer vos demandes d'inscription dans les crèches
- Vous mettre en relation avec les professionnel(le)s du secteur
- Vous accompagner dans vos démarches et apporter des réponses à vos questions relatives à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) : contrat, mensualisation, aides financières...

